



Conserver le capital d'une maison hypothéquée

Par **bdc**, le **21/01/2009** à **15:02**

Bonjour,

J'ai mis en vente ma maison 89000€, il me reste 30000€ à rembourser sachant que celle-ci est hypothéquée.

Je désire savoir si je peux garder le montant total du capital de la vente afin de le placer tout en continuant à rembourser mes échéances normalement.

Merci de votre réponse.

Cordialement.